

D. J. M.

Innovacom-Gestion
SAS à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 800.000 €
Siège social : 23, Rue Royale - 75 008 PARIS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 9 JUILLET 2004

L'an deux mille quatre,
Le 9 juillet à 10H30,
Au siège social 23 rue Royale – 75008 Paris

Les membres du Conseil de Surveillance de la société Innovacom-Gestion se sont réunis en Conseil.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Madame Christiane SCHWARTZ
- Monsieur François JAMET
- Monsieur Pascal VIGINIER
- Monsieur Jean-Paul MAURY

Tal de COMMERCE de PARIS
N° dépôt 62187
18 OCT. 2004

Sont absents et excusés :

- Monsieur Jean Jacques DAMLAMIAN
- Monsieur Olivier FROISSART

Assiste également à la réunion :
- Madame Marie-Claude SEGUIN

Madame Marie-Claude SEGUIN assume les fonctions de Secrétaire.

Par lettre en date du 25 mai 2004, Monsieur Jean-Jacques Damlamian a remis sa démission de son mandat de membre du Conseil de Surveillance et par conséquent de Président avec effet à la date de nomination de son successeur. *q*

Par lettre en date du 25 mai 2004 également, Monsieur Jean HERR a remis sa démission de son mandat de membre du Conseil de Surveillance. *q*

Le Conseil de surveillance, réunissant la présence effective de quatre de ses membres sur les six constituant désormais le conseil de surveillance, à la suite de la démission de Monsieur HERR, peut valablement délibérer.

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Damlamian et tient à le remercier de son action en tant que membre et Président du Conseil de Surveillance.

Le Conseil prend également acte de la démission de Monsieur Herr et le remercie vivement de sa participation active au sein du Conseil de Surveillance.

Le Conseil confie la présidence de séance à Monsieur François JAMET.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour :

- 1) Approbation du projet de procès-verbal du Conseil de Surveillance du 6 mai 2004 ;
- 2) Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire ;
- 3) Questions diverses.

1- Approbation du projet de procès-verbal du Conseil de Surveillance du 06/05/2004

Sur la demande du Président de séance, lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté sans observation par le Conseil de surveillance.

2- Nomination du Président de Conseil de Surveillance

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil de Surveillance, usant des pouvoirs qui lui sont confiés par l'article 16 des statuts de la Société, désignent à l'unanimité Madame Christiane SCHWARTZ, Présidente du Conseil de surveillance, hormis sa propre voix, et ce pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Madame Christiane SCHWARTZ déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires pour exercer son mandat.

En sa qualité de Présidente du Conseil de Surveillance, Madame Christiane SCHWARTZ sera chargée de convoquer le Conseil, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et d'en diriger les débats.

Madame Christiane SCHWARTZ sera également compétente pour convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, à défaut de convocation par le Directoire.

La séance se poursuit alors sous la Présidence de Madame Christiane SCHWARTZ.

3- Questions diverses

A l'issue de cette réunion, Monsieur Pascal VIGINIER informe le Conseil qu'il remet sa démission de son mandat de membre du Conseil de Surveillance suite à la réorganisation FTCD/ Innovacom Gestion.

Le Conseil prend également acte de la démission de Monsieur VIGINIER et le remercie vivement de son action au sein du Conseil de Surveillance.

Aucune autre question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 10H50.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, un membre du Conseil de Surveillance et le secrétaire.

Mme Christiane SCHWARTZ
Présidente

M. François JAMET
Membre

Mme Marie-Claude SEGUIN
Secrétaire